

# Rapport annuel 2022

Services transnationaux  
Mineur-e-s non accompagné-e-s  
Soutien aux personnes migrantes

## Sommaire

- p. 2  
Notre mission
- p. 3  
Le SSI face à  
l'Histoire
- p. 4  
Nos bénéficiaires
- p. 6  
Nos prestations
- p. 12  
Soutien aux  
personnes  
migrantes
- p. 14  
Protection  
de l'enfant
- p. 16  
MNA : entre  
droits de l'enfant  
et droit d'asile
- p. 21  
Dans les coulisses  
du SSI
- p. 22  
Un réseau de  
partenaires  
mobilisé dans le  
monde entier
- p.24  
Résultats financiers



Service social international – Suisse  
Internationaler Sozialdienst – Schweiz  
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera  
International Social Service – Switzerland

Genève 15 Aéroport  
SWISSAIR

PODGE P

**AIR CARGO**

1531 734

**GO**  
AIRLINE

**3**

QANTAS FORM NO. 897

QANTAS AIR CARGO  
EMPHYS SERVICE  
081  
**061126**  
QANTAS AIR CARGO  
EMPHYS SERVICE  
081  
**061126**

**FRAGILE**



am  
23307

TO:  
Miss Dicy Dodds,  
International Social Service,  
14 Rue De Hollande,  
GENEVA,  
SWITZERLAND.

FROM:  
Mrs. H. Cantnor,  
17 Berkeley Street,  
Hawthorn,  
VICTORIA  
AUSTRALIA.

GENÈVE, SUISSE  
11/15/50  
FILM

Boîte protégeant une bobine de film des années 50 qui présente le travail de la branche australienne du SSI et conservée au Secrétariat général du SSI à Genève

# La protection des enfants dépasse toutes les frontières

**Frédéric Wittwer**  
Président du Conseil  
de Fondation



Les déclarations et les conventions universelles, comme celle relative aux droits de l'enfant de 1989, prennent tout leur sens et leur bien-fondé dans les actes. En fait, elles se déclinent et se concrétisent dans une multitude infinie de projets volontaires et solidaires, de risques mesurés et partagés, d'activités réfléchies et courageuses qui se déploient et s'adaptent dans la durée.

Le rapport annuel 2022 du SSI-Suisse, que je vous invite à parcourir sans retenue, s'inscrit dans la réalité de ce mouvement. Il rend compte, comme il se doit, des activités d'une organisation non gouvernementale faisant partie d'un réseau de 120 pays, reconnue, vénérable et durable - elle a passé l'âge de 90 ans - mais il raconte aussi, tout au long des articles et des chiffres mis en exergue, ses valeurs et son dynamisme, sa capacité de s'adapter à des contextes mouvants et incertains, à de nouveaux besoins, à des urgences tout en assurant son rôle transnational plus spécifique.

2022 n'aura laissé aucun répit à celles et ceux qui, avec nous, dans les ONG partenaires et les services nationaux, défendent sur le terrain les droits et la dignité des enfants. Au fléau de la pandémie s'est brusquement ajouté celui d'une guerre de grande ampleur en Ukraine, près de chez nous, qui a d'ores et déjà déchiré des milliers de familles. Les équilibres politiques sont fragilisés. Dans notre pays, les inégalités sociales et la précarisation d'une partie toujours plus importante de la population exigent une mobilisation constante et agile. Notre capacité d'accueillir et d'intégrer les personnes migrantes est mise à l'épreuve.

Le SSI-Suisse fait sa part, si j'ose dire, avec lucidité et humilité. Vous constaterez que, s'il déploie ses activités en première ligne à des bénéficiaires directs - enfants, familles, personnes migrantes - le SSI-Suisse s'adresse aussi aux

professionnel-le-s par ses conseils, ses formations et ses conférences ; de même qu'aux institutions chargées de la promotion des droits de l'enfant et des personnes issues de la migration.

Derrière chacune de leurs interventions pour protéger les enfants et les familles, les collaboratrices et collaborateurs du SSI-Suisse font valoir au quotidien leur expertise, leur patience et leur conviction. Au terme de mon premier exercice en qualité de président du Conseil de Fondation, je tiens avant toute chose à exprimer ici toute ma reconnaissance et ma gratitude aux personnes qui s'activent à Genève et à Zurich pour leur engagement constant et compétent et leur esprit d'équipe au sein du SSI-Suisse.

Pour faire face de manière professionnelle et fiable, dans un climat de travail participatif, à la conduite et au suivi des différents projets et des multiples interventions, la direction a de plus amélioré la gestion du SSI-Suisse en la dotant d'outils appropriés sur les plans juridique, financier et informatique. Le Conseil de Fondation a soutenu avec reconnaissance ce travail de mise à jour nécessaire. Il permet à notre organisation de retrouver la stabilité et la sérénité indispensables et de continuer à bénéficier de l'accréditation ZEWO et, plus largement, de toute la confiance de nos contributeurs et contributrices et de nos partenaires. Je les remercie infiniment de leur fidélité.

Enfin, cette remise à flots administrative et financière, assortie d'une nouvelle répartition des missions et des tâches qui produira ses effets en 2023, peut laisser place désormais à une réflexion créative et stimulante avec la direction et le Conseil de Fondation sur le renforcement du rôle spécifique et de l'expertise à l'échelle nationale et sur la stratégie de développement à long terme du SSI-Suisse. Nous en reparlerons bientôt. Avec plaisir.

# Notre mission

Une réponse  
unique à des  
situations  
complexes  
par-delà les  
frontières

*Au sein du SSI, nous mobilisons notre réseau de professionnel-le-s à travers le monde et faisons preuve d'une grande flexibilité dans nos interventions pour que les frontières géographiques ne soient plus un obstacle au respect des droits des enfants, des familles et des migrant-e-s.*

Dicky Ndoye : assistante sociale

*Pour moi le SSI c'est : aider, accompagner, protéger, soutenir, rechercher, mais aussi permettre à une multitude de personnes, quelles qu'elles soient, sans aucune discrimination, de prendre conscience des difficultés qu'elles pourraient rencontrer en s'engageant sur le chemin de vie qu'elles ont choisi.*

P-A Kummer : comptable

*Le SSI offre des conseils et des orientations dans des situations complexes et peut, grâce à son réseau, intervenir de manière ciblée là où il n'existe pas encore de conventions internationales. J'apprécie de pouvoir emprunter des voies créatives et pragmatiques avec les personnes concernées, dans lesquelles l'intérêt supérieur de l'enfant est au centre des préoccupations.*

Anna Lanz : assistante sociale

# Le SSI Suisse face à l'Histoire

Depuis sa création, son soutien aux destinées individuelles est intimement lié ou déterminé par les évènements historiques

**Les archives du SSI Suisse : les Nguyen\*, boat people vietnamiens réfugiés en Thaïlande rejoignent la Suisse grâce au SSI Suisse.**

En 1924, l'histoire du Service Social International débute à Genève. En 1932, pendant la Grande Dépression, la branche suisse, l'actuel SSI Suisse (SSI), est fondée. Depuis lors, le SSI a toujours eu un rôle primordial et a soutenu des regroupements familiaux lors de séparations liées à une migration forcée ou économique. Cela a également été le cas à la fin des années 70 et début 80, au terme de la guerre du Vietnam.

Le SSI Suisse est venu en aide à ces familles de plusieurs façons. Il a notamment soutenu financièrement sa branche hong-kongaise qui a été très active dans la mise en place de projets visant à faciliter les conditions de vie des réfugié-e-s des camps implantés sur son territoire et à les préparer à leur départ et intégration dans leur futur pays d'accueil.

En effet, en raison de la fuite massive des boat people vietnamiens dans les pays voisins (Malaisie, Philippines, Hong-Kong) de nombreux camps de transit ont été créés par les autorités locales et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), d'où les réfugié-e-s étaient

réinstallé-e-s sur dossier dans des pays tiers selon des critères spécifiques, entre autres le fait d'y avoir, si possible, déjà un membre de sa famille.

C'est le cas de la famille Nguyen, deux parents et trois enfants en bas âge, qui parvient à fuir Saïgon et à rejoindre en février 1980 un camp de transit en Thaïlande après un long et périlleux périple effectué à bicyclette, à pied, en camion et en bateau. Là-bas, vivant dans des conditions très difficiles et précaires, la famille s'adresse au HCR qui gère le camp afin d'être réinstallée dans un pays tiers. La priorité étant donnée aux personnes ayant de la parenté à l'étranger, M. Nguyen écrit directement au SSI Suisse afin d'obtenir l'adresse de son cousin germain vivant en Romandie et marié à une Suisseuse pour ensuite transmettre ses coordonnées au HCR et faciliter ainsi leur attribution à ce pays. Les recherches du SSI Suisse s'avèrent fructueuses et le cousin est d'accord de soutenir la candidature de la famille.

C'est ainsi que la famille Nguyen, une année après avoir fui son pays et séjourné dans un camp de transit thaïlandais dans le plus grand inconfort, arrive à Genève\* et commence une nouvelle vie dans un lieu sûr.

\*Noms et lieux modifiés

## Le SSI bientôt centenaire

A l'occasion du 100e anniversaire du Service Social International (SSI) en octobre 2024, une exposition itinérante sera inaugurée à Genève. Elle sera ensuite présentée dans d'autres villes en Suisse et dans des pays membres de notre réseau. Cette exposition donnera une meilleure visibilité aux activités menées par notre organisation tout au long de ce siècle d'existence. Elle visera, d'une part, à replacer l'action du SSI dans l'Histoire mondiale ; et d'autre part, à travers la mise en lumière de nos archives, à démontrer le rôle primordial que le réseau du SSI a joué pour de nombreuses familles dans leur parcours migratoire. Enfin, la parole sera donnée aux professionnel-l-e-s qui encadrent ces personnes en situation de vulnérabilité.

# Nos bénéficiaires

Enfants et jeunes

Parents, couples  
et familles

Adultes  
et personnes migrantes

Professionnel-le-s,  
autorités  
et société civile

## Enfants et jeunes

Dans un monde globalisé où les populations sont de plus en plus mobiles, la protection de l'enfance doit s'organiser au niveau international. Mais lorsqu'une situation implique plusieurs pays, la collaboration pose des défis de taille.

Le SSI Suisse intervient par-delà les frontières pour renforcer l'application de la Convention des droits de l'enfant et s'efforce de créer une coordination efficace entre les différents Etats, autorités et intervenant-e-s professionnel-le-s.

## Famille à nouveau réunie après de nombreuses années

*Les parents de Maria\* et Dimitrei\*, citoyens grecs, ont vécu ces dernières années dans des conditions instables, passant d'un Etat européen à l'autre. Souhaitant le meilleur et une stabilité pour leurs enfants, ils décident de les confier à leurs grands-parents et entreprennent toutes les démarches légales dans ce sens.*

*Par la suite, les parents s'établissent en Suisse où ils trouvent un bon équilibre et des perspectives d'avenir. Ils souhaitent alors faire venir leurs enfants auprès d'eux. Le tribunal grec qui avait validé le placement chez les grands-parents doit, au préalable, avoir des garanties quant aux conditions de vie des parents. Il s'adresse donc à la branche grecque du SSI, qui contacte à son tour son homologue suisse afin d'obtenir un rapport social.*

## Parents, couples et familles

Dans un contexte transnational ou transculturel, les parents, les familles et les couples sont souvent confrontés à des défis juridiques, administratifs ou sociaux.

Le SSI Suisse défend les droits des enfants et de leurs familles au niveau international. Lors de situations familiales difficiles, nous conseillons, soutenons et intervenons par-delà les frontières, l'intérêt supérieur de l'enfant étant toujours le paramètre guidant notre intervention.

## Adultes et personnes migrantes

Le SSI Suisse propose plusieurs projets ou prestations afin d'accompagner des personnes adultes se trouvant dans des situations de vulnérabilité. Nous nous engageons afin de permettre aux personnes migrantes d'exercer leurs droits.

Nous soutenons leur intégration en Suisse ou dans un pays tiers ainsi que leur réintégration dans leur pays d'origine. Nous assistons également les Suisses et Suissesses de l'étranger et aidons les personnes adoptées dans leur processus de recherche d'origine.

## Professionnel-le-s, autorités et société civile

Le SSI Suisse soutient les professionnel-le-s, les autorités et la société civile suisses ayant besoin de son expertise ou de partenaires fiables à travers le monde.

Notre équipe multidisciplinaire intervient dans des situations personnelles ou familiales nécessitant une action coordonnée entre deux ou plusieurs pays en fournissant des prestations sociales, administratives et juridiques dans les trois langues officielles du pays.

Nos expert-e-s sont aussi à la disposition des milieux professionnels, des autorités et offices cantonaux de protection, ainsi que des associations pour la mise en œuvre de projets pilotes à vocation interdisciplinaire ou transculturelle.

*A cette fin, le SSI Suisse contacte les autorités suisses de protection de l'enfance du lieu de résidence des parents. Deux mois plus tard, un rapport détaillé et positif est rendu. La situation des parents est propice à un accueil de leurs enfants.*

*Le rapport est ensuite transmis en Grèce accompagné d'une recommandation favorable du SSI Suisse. Le tribunal grec statue : les enfants pourront vivre avec leurs parents en Suisse.*

*Par son intervention, le SSI a contribué à ce que toutes les parties concernées, en particulier les enfants, soient entendues et à ce que la situation soit évaluée en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant, afin que les autorités puissent prendre une décision en conséquence.*

*\*Prénoms fictifs*

## Hayat rejoint en Suisse ses frères et sœurs et sa maman après 7 ans de séparation

*Hayat\*, jeune érythréenne, a fui seule son pays pour l'Éthiopie, alors qu'elle n'avait que 10 ans. En effet, elle s'est retrouvée sans famille et livrée à elle-même dans un pays en conflit suite au décès de ses grands-parents à qui elle avait été confiée, deux ans auparavant, après l'enrôlement de force de son père par l'armée et le départ de sa mère avec ses frères cadets vers la Suisse.*

*Dans ce pays, elle retrouve un membre de sa famille, mineure elle aussi, et vit dans une situation extrêmement précaire et sans adulte pour la protéger. Le SSI intervient afin d'obtenir un rapport social sur ses conditions de vie en Éthiopie, en vue de soutenir une demande de regroupement familial faite par sa mère en Suisse et l'obtention d'un visa humanitaire pour s'y rendre.*

*Après plusieurs années de procédures juridiques, elle est autorisée à entrer en Suisse. Le SSI se mobilise alors, conjointement avec son partenaire éthiopien et une organisation internationale, afin de la soutenir dans l'obtention des documents requis pour le voyage et organiser son arrivée. Une collaboratrice du SSI est également présente à l'aéroport pour l'accueillir.*

*C'est ainsi que, quelques jours avant Noël, Hayat a pu être réunie avec sa mère et ses frères et sœurs, après plus de 7 ans de séparation.*

*\*Prénom fictif*

# Nos prestations

Services transnationaux  
Accompagnement socio-juridique

Médiation

Consultation binationale

Représentation  
de l'enfant migrant

Personne de confiance

Assistance juridique aux  
migrant-e-s

Formation et conseil

*La demande d'asile de Mohamed, ressortissant marocain arrivé en Suisse à l'âge de 13 ans en tant que mineur non accompagné, a été rejetée. Suite au recours déposé par le SSI Suisse mettant en avant le caractère inexigible de son renvoi, Mohamed a été admis provisoirement en Suisse. En effet, grâce au rapport social obtenu de notre correspondant au Maroc, nous avons pu démontrer que sa famille n'était pas en mesure de le prendre en charge en cas de renvoi et qu'aucune institution ne pouvait l'accueillir dans son pays d'origine.*

# 66

dossiers ayant concerné des mineur-e-s non accompagné-e-s

## Services transnationaux Accompagnement socio-juridique

Le SSI Suisse reçoit des demandes d'intervention provenant de Suisse ou de l'étranger qui concernent des situations transfrontalières. Il peut s'agir notamment de demandes d'évaluation sociale ou de recherches d'origines, d'une intervention dans une situation d'enlèvement d'enfant, d'une recherche de documents, de regroupements familiaux ou encore de visas humanitaires.

Le SSI Suisse vérifie la pertinence et la faisabilité de son intervention et entreprend ensuite les démarches nécessaires auprès de ses partenaires en Suisse (autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, services de protection, autorités centrales cantonales et fédérales, curatrices et curateurs) et ceux à l'étranger.

L'intervention consiste en un soutien sociojuridique basé

## Représentation de l'enfant migrant

Sur mandat du Service de protection des mineurs ou du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, le SSI Suisse fournit une assistance juridique à tout-e mineur-e étranger-ère non accompagné-e se trouvant dans le canton de Genève.

Notre avocat spécialisé en droit de la migration représente ces enfants devant les autorités migratoires compétentes. Il assure la défense de leurs intérêts dans le cadre de recours en matière de refus d'asile, de renvoi ou de levée d'admission provisoire. Il dépose également en leur nom des requêtes en délivrance d'autorisation de séjour ou des demandes de regroupement familial. Il fournit aussi renseignements et conseils aux curatrices et curateurs des enfants concernés.

sur l'expertise transnationale et interdisciplinaire du SSI Suisse par le biais d'entretiens téléphoniques, de courriels et de consultations. Elle peut aussi conduire à une médiation ou à l'orientation vers un accompagnement juridique ou thérapeutique.

### Mediation

Le SSI Suisse reçoit des demandes de médiation pour résoudre des conflits transnationaux concernant les responsabilités parentales, le droit de visite et le contact entre les enfants et le parent vivant dans un autre pays. Celles-ci peuvent être reçues dans le cadre de l'application de la Loi fédérale sur l'enlèvement international d'enfants, sur demande des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), des services de protection de l'enfant ou directement par les personnes concernées. Il analyse la pertinence et la faisabilité de la médiation selon les principes établis dans la Charte

relative aux processus de médiation familiale internationale (<https://ifm-mfi.org/fr/node/104>). Si les conditions sont réunies, la médiation peut se passer en Suisse ou en visio-conférence avec le parent qui réside dans un autre pays. Le SSI Suisse fait partie d'un réseau international de médiatrices et médiateurs spécialisé-e-s en conflits familiaux.

### Consultation binationale

Le SSI Suisse reçoit des demandes de conseil de couples binationaux vivant en Suisse qui souhaitent se marier, se pacser ou se séparer. A la croisée du droit civil et du droit des étrangers, ces consultations visent à informer les personnes de leurs droits et obligations par rapport au cadre juridique national et international, et à les conseiller sur les démarches à entreprendre. En cas d'éléments conflictuels ou de vues divergentes sur un thème ou des questions fondamentales, elles offrent également la possibilité

de les orienter vers la médiation.

Les conseils portent sur les formalités en cas d'unions et sur leur reconnaissance, ainsi que sur l'entrée en Suisse, les autorisations de séjour, le regroupement familial et toute question relative à la naissance d'enfants communs. Des orientations vers des services de consultation spécialisée dans les thèmes relatifs à la culture, aux traditions, à la langue et à la religion du partenaire peuvent être effectuées. En cas de séparation, des réponses peuvent être fournies quant à ses conséquences, aux démarches à entreprendre et aux questions relatives à des éventuels enlèvements d'enfants et à ses possibilités de prévention.

Il s'agit d'une méthodologie développée avec le Réseau « Binational » en Suisse basée sur l'expertise interdisciplinaire et la sensibilité interculturelle du SSI. Pour en savoir plus : [www.binational.ch](http://www.binational.ch)

### Personne de confiance

Depuis septembre 2022, le SSI – Suisse assure, sur mandat de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) du canton de Genève, la fonction de personne de confiance pour les mineur-e-s non accompagné-e-s pris-e-s en charge par le Service de protection des mineurs (SPMi). Le SSI soutient ces jeunes tout au long de la procédure visant à déterminer leur identité et leur âge afin de leur permettre d'élucider leur situation en Suisse, voire de les aider à la préparation d'un éventuel retour au pays d'origine.

Cette prestation découle d'une recommandation du Conseil de l'Union européenne adoptée en mai 2019, transposée en droit suisse dans la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI).

### Assistance juridique aux migrant-e-s

Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans en la matière, le SSI Suisse fournit une expertise et une assistance juridique en droit des étrangers et en droit d'asile, portant notamment sur les demandes de regroupement familial et d'autorisation de séjour, les recours en cas de renvoi de Suisse ou de refus d'asile, les non-renouvellements de permis de séjour, les demandes de réexamen, les procédures de naturalisation, les constatations du statut d'apatride ou les refus de prestations sociales en raison du statut administratif.

Nous intervenons sur mandats publics ou privés, avec la possibilité de recourir à l'assistance juridique, si les conditions pour l'obtenir sont réunies.

### Formation et conseil

Le SSI tient une permanence téléphonique pour les particuliers, les autorités cantonales ou fédérales, les autorités de protection de l'adulte et de l'enfant (APEA), les institutions cantonales ou organismes privés. Il renseigne sur le cadre juridique international et les procédures transnationales liées aux problématiques de protection de l'enfant et de l'adulte.

Il intervient chaque année dans des formations sur le travail social transnational, la protection internationale de l'enfant, les approches interdisciplinaires et interculturelles du travail social, l'application du droit international privé, les enjeux de prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s, la médiation familiale et les droits de l'enfant.

Le SSI Suisse organise aussi des ateliers ou des formations sur des thématiques liées à son expertise.

# Abgrenzung

## Primärfahrung

Ein Trauma – durch einen  
Ereignis – erinnert,  
in der  
Wahrnehmung

## Retraumatisierung

Traumatisierendes und  
traumaverstärkendes  
Wiedererleben einer  
traumatischen Situation (kann  
durch Trigger oder  
gleichgeartete Situation  
ausgelöst werden).

## Sequenzielle Traumatisierung

### Traumatisierung

13.10.2022

5

Un psychiatre spécialiste du trauma présente les différentes délimitations des termes en lien avec cette thématique lors de la rencontre intercan-tonale alémanique à Zürich



# 2022 en chiffres

## Travail au niveau international

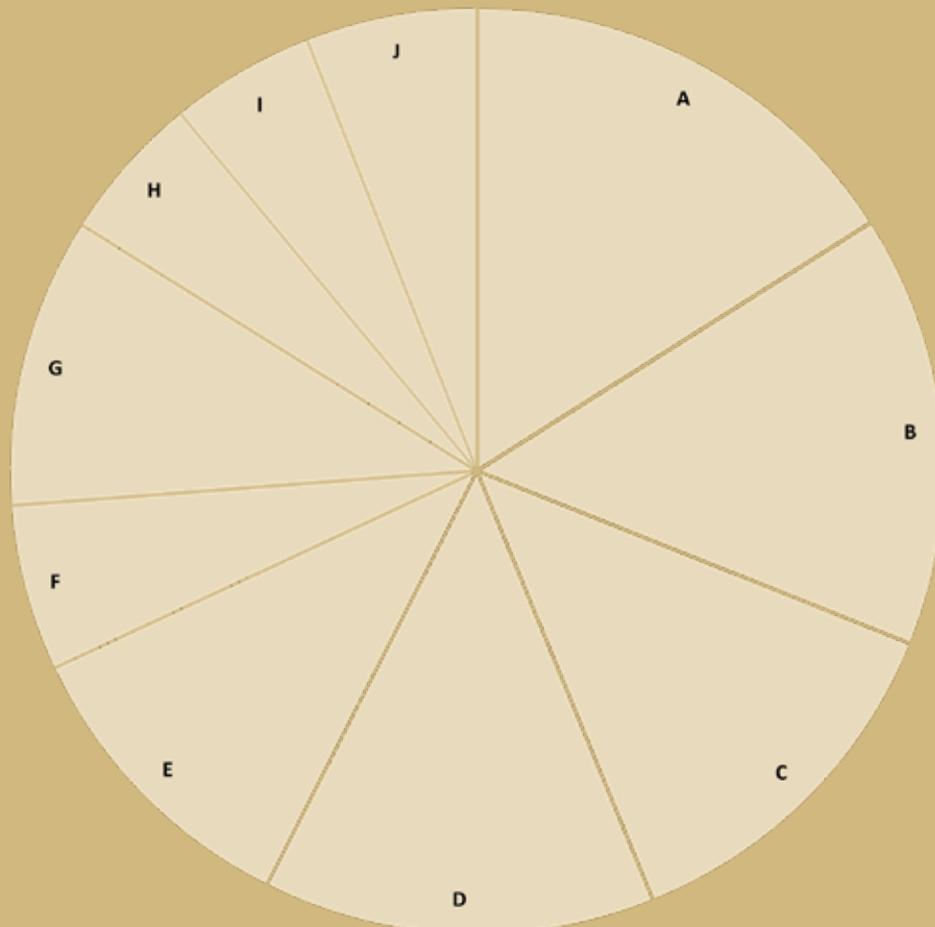
# 50

Nombre de demandes transmises par les membres du réseau SSI à l'étranger. Elles émanaient majoritairement de la France, du Portugal et de l'Espagne.

# 97

Nombre de pays concernés par nos dossiers, principalement l'Afghanistan, la France et l'Italie.

## Types de thématiques traitées 1'332 interventions



**A** Protection transnationale de l'enfant  
213

**B** Droits parentaux  
201

**C** Soutien aux personnes migrant-e-s  
170

**D** Protection de l'adulte  
181

**E** Mineur-e-s non accompagné-e-s  
141

**F** Adoption et recherche d'origine  
77

**G** Enlèvements internationaux d'enfants  
135

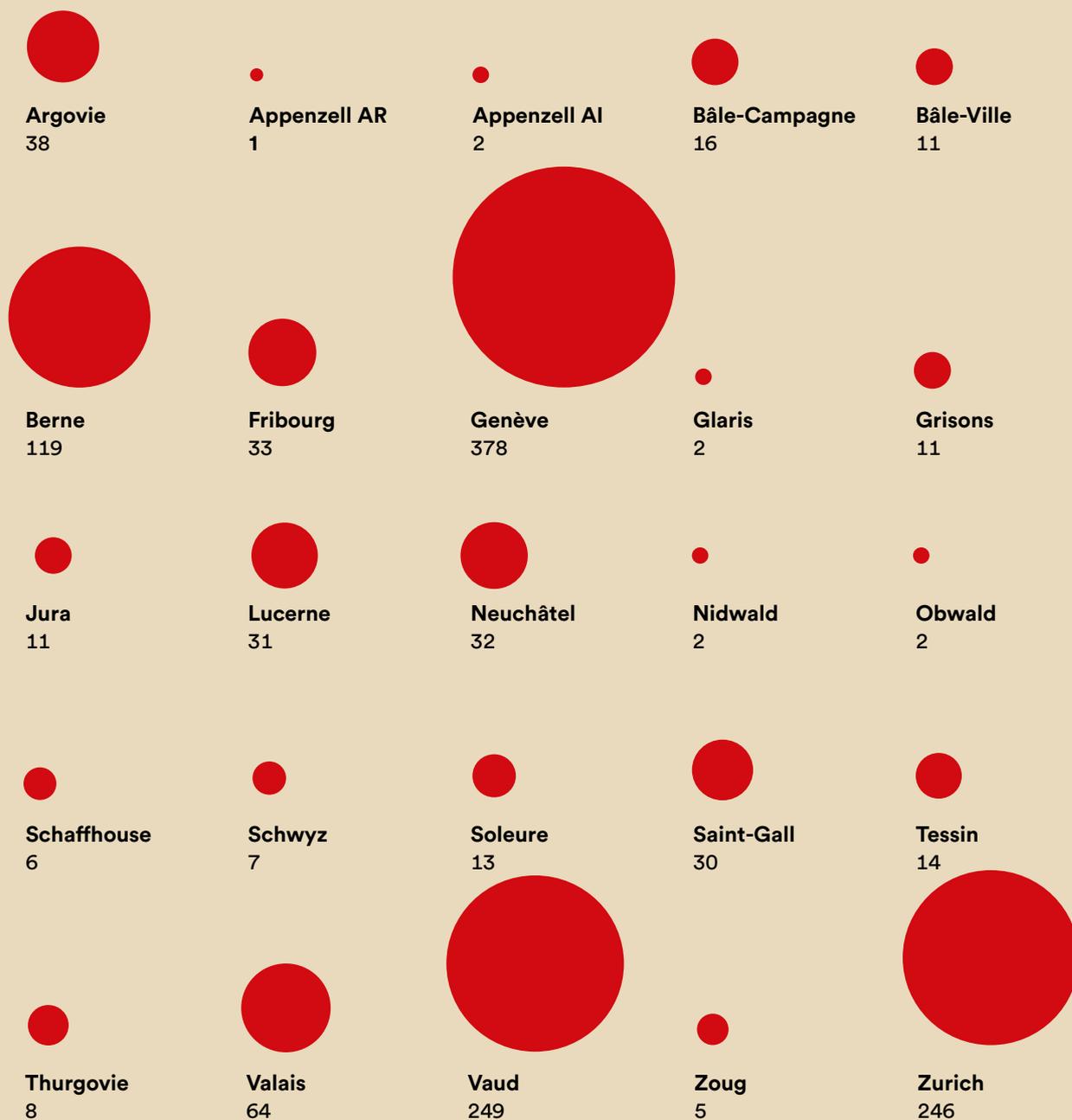
**H** Divers  
68

**I** Conseils aux couples binationaux  
67

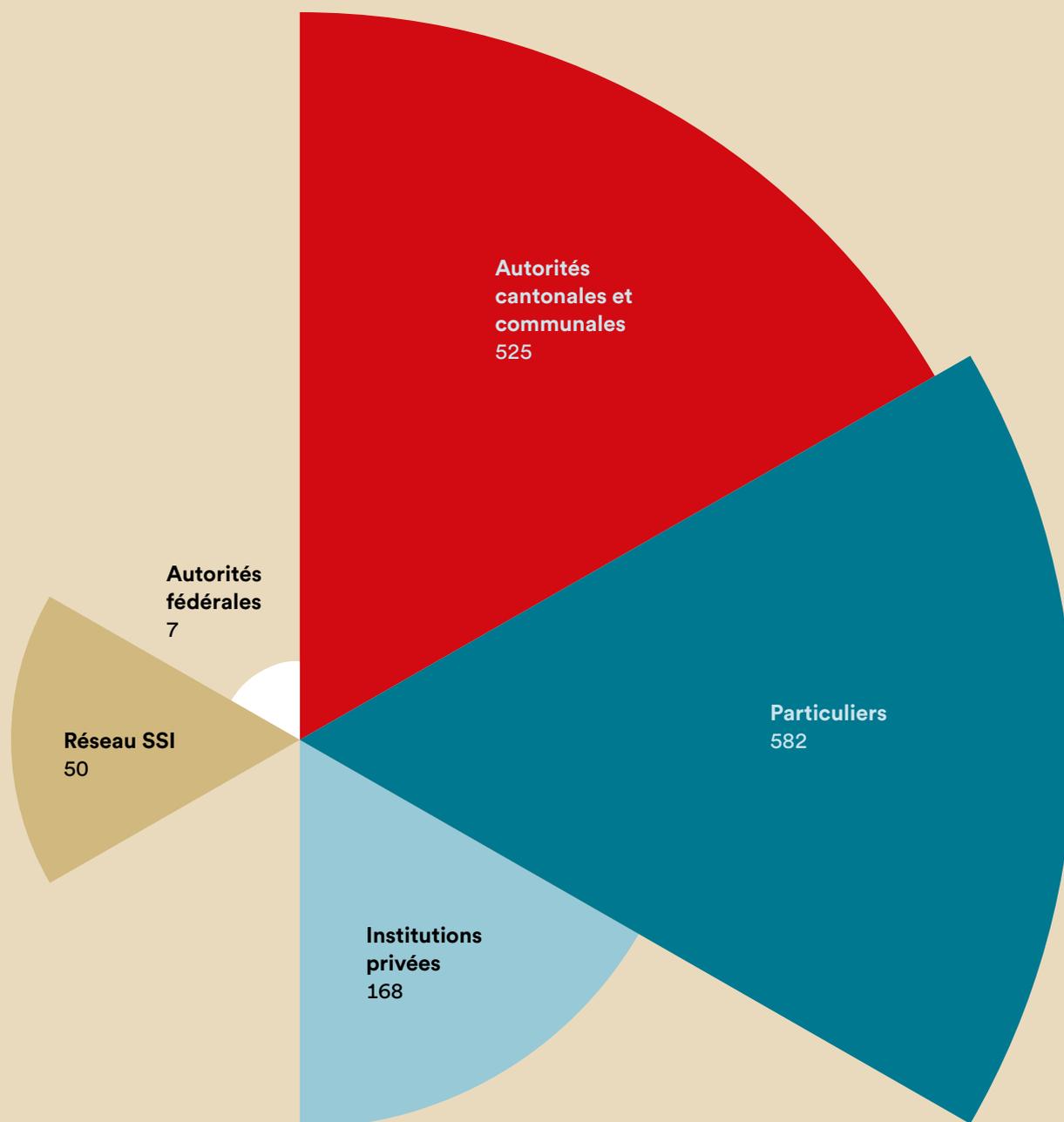
**J** Réintégration  
79

## Cantons concernés

1'332 interventions



## Provenance des demandes d'intervention 1'332 interventions



**Nos principaux interlocuteurs  
dans les cantons et les communes sont :**

- Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- Les services de protection de l'enfant et de l'adulte
- Les services sociaux
- Les services de la population et de la migration
- Les services d'aide au retour
- Les services médicaux

# Soutien aux personnes migrantes

## Protection de l'adulte

### Réintégration dans le pays d'origine

Ce programme soutient des migrant-e-s vulnérables qui se trouvent en Suisse et doivent ou souhaitent rentrer dans leur pays d'origine. Grâce à un petit capital de départ et à la présence sur place d'un partenaire du réseau SSI, les bénéficiaires élaborent un projet professionnel ou de formation qui leur permet d'entrevoir des perspectives d'avenir dès leur arrivée. Le partenaire les guide dans la mise en place du projet et s'assure de la bonne allocation des fonds.

En 2022, 64 projets ont été réalisés dans 31 pays, soutenant 101 personnes dans leur processus de réintégration.

les pays les plus fréquemment concernés ces dernières années sont l'Albanie et le Brésil. En mai 2022, une visite de terrain a eu lieu dans ce dernier pays, où il a été constaté que la majeure partie des bénéficiaires (principalement des femmes) s'impliquent avec beaucoup de motivation et d'engagement dans leur projet.

Un film de huit minutes a été créé sur la base de l'émission « Mise au Point » diffusée sur la RTS1 en janvier 2022. Il est possible de le visionner sur notre site [www.reintegrationproject.ch](http://www.reintegrationproject.ch) et sur le lien suivant : <https://youtube/CHczbh2TYFk>.

### Amadou a un rêve..... et il est en train de le réaliser

*Amadou\* est originaire de Guinée Conakry. Il arrive en Suisse en tant que demandeur d'asile en 2017, il n'a alors que 21 ans. Une erreur de parcours l'emmène en prison et il est expulsé fin 2021. Durant son incarcération, il soumet une demande d'aide au SSI via le programme Réintégration dans le pays d'origine. Il fait preuve d'une maturité surprenante pour son jeune âge et semble extrêmement motivé à prendre un nouveau départ dans son pays.*

*Une fois de retour, il crée son épicerie. L'affaire marche bien et s'agrandit après quelques mois. Cependant, cela n'est que la première étape de son projet*

*professionnel, son rêve étant de devenir consignataire de bateaux. Amadou trouve donc un emploi dans une entreprise de ce secteur et suit parallèlement une formation. Sa sœur le seconde à l'épicerie qui fonctionne toujours bien.*

*La prochaine étape : se marier au printemps 2023 avec le SSI en invité d'honneur et fonder une famille.*

*Notre organisation est heureuse de le voir réaliser ses rêves avec tant de ferveur et d'avoir pu lui donner le petit coup de pouce dont il avait besoin.*

*\*Prénom fictif*

# 64

projets

# 101

personnes soutenues  
(64 adultes + 18 enfants)

# 31

pays à travers le monde

## Protection de l'adulte

Depuis 2021, la collaboration avec le canton de Vaud s'est étendue au soutien des personnes européennes résidant en Suisse devant rentrer dans leur pays d'origine suite à une expulsion ou à un retrait de permis de séjour. Les citoyen-ne-s extra-européenne-s disposant d'un permis de séjour dans un pays de l'Union européenne peuvent également bénéficier du soutien du SSI.

Si les bénéficiaires se trouvent sous curatelle en Suisse et que le pays de retour a ratifié la Convention de La Haye sur la protection internationale des adultes (CLaH 2000), les autorités centrales de chaque pays interagissent pour opérer le transfert des mesures de protection ; dans ce cas, le SSI collabore à la bonne réussite de ce transfert. Lorsqu'au contraire la personne concernée - tout en étant vulnérable - n'est pas sous curatelle, le SSI intervient directement auprès des services compétents du pays en question afin d'anticiper les besoins et faire en sorte que le retour se passe de la manière la plus digne et respectueuse des droits humains.

## Projet Dublino : informer et orienter des migrant-e-s devant ou voulant retourner dans un autre Etat européen

En application du règlement Dublin III ou d'autres accords de réadmission, plusieurs milliers de personnes sont renvoyées chaque année d'un Etat européen vers un autre selon une procédure rigide. La préparation et l'accompagnement social sont bien souvent négligés et la continuité de la prise en charge n'est pas forcément assurée.

Depuis 2015, le SSI Suisse collabore avec le canton de Vaud pour s'assurer que les personnes transférées puissent avoir accès aux services compétents dès leur arrivée, et leur fournit toutes les informations nécessaires avant le départ.

En 2022, en raison de la reprise des arrivées via la route des Balkans et la Méditerranée, le nombre des personnes concernées par une procédure « Dublin » a considérablement augmenté et la situation dans certains pays de retour s'est dégradée.

# 7'084

personnes concernées par ce type de décision en Suisse en 2022

# 76

entretiens individuels effectués par le SSI en 2022

# 54

bénéficiaires de l'accompagnement social du SSI Suisse en 2022

# 18

retours accompagnés en 2022

# 10

pays concernés en 2022

## Murtaza\*: l'Autriche, prise au dépourvu, le laisse à la rue pendant un mois

*Murtaza, jeune Afghan, quitte son pays début 2021 pour se rendre en Turquie dans le cadre d'un entraînement militaire. Suite à l'arrivée au pouvoir des talibans en août 2021, il ne peut rentrer chez lui et est abandonné à son sort dans des conditions de vie difficiles.*

*En 2022, ne voyant pas d'issue en Turquie, il décide de venir en Europe, en passant par la route des Balkans. Lorsqu'il dépose une demande d'asile en Suisse, en août 2022, il s'avère que l'Autriche est le pays compétent pour le traitement de son dossier conformément au règlement Dublin.*

*En novembre 2022, les autorités suisses le transfèrent à l'aéroport de Vienne, lieu où sont accueillis habituellement les « dublinés » et orientés dès leur arrivée vers des centres d'hébergement.*

*Murtaza se rend, sur consignes des autorités autrichiennes, dans un centre d'hébergement d'Innsbruck. A son arrivée, on lui signifie qu'il n'y a plus de place et se retrouve à la rue. Il contacte alors le SSI, qui, dans l'urgence, lui trouve une solution et le met en lien avec différents acteurs locaux de la société civile afin d'être soutenu localement. Il est à nouveau orienté vers un centre d'accueil temporaire en vue d'un placement dans le système d'accueil pour demandeurs d'asile, mais là-bas aussi le lieu affiche complet.*

*En effet, l'Autriche s'est vue submergée après la reprise de la route des Balkans et n'a pas su trouver de solution à temps, laissant une partie des demandeurs d'asile à la rue.*

*Nous avons soutenu Murtaza pendant un mois, en lui finançant un hébergement et de quoi se nourrir avant qu'il ne soit effectivement pris en charge par le système autrichien.*

***Sans l'intervention du SSI, Murtaza serait resté sans ressources, sans logement et nourriture pendant plus d'un mois et ce en plein hiver.***

*\*Prénom fictif*

# Le SSI et la protection de l'enfant

## Procédures de séparation et coparentalité : le modèle de Consensus parental prend son essor en Romandie

Le Consensus parental adapté du modèle de « Cochem », qui place le meilleur intérêt des enfants et leur bien-être au centre des procédures de séparation et de divorce, intéresse de plus en plus de cantons romands.

Mis en œuvre en 2020 à Monthey (Valais), le projet s'est étendu en 2022 aux districts de Martigny, St-Maurice et Entremont. Un groupe interdisciplinaire de professionnel-le-s élabore actuellement un outil numérique d'orientation à l'intention des juges, des avocat-e-s et des médiateurs et médiatrices. Ce dernier précise très concrètement quand et comment utiliser les diverses mesures de manière efficace ; il évalue la pertinence d'une enquête ciblée, d'une intervention psychothérapeutique ordonnée

ou d'un accompagnement à la coparentalité. Cet outil vise à harmoniser l'application du modèle, tout en identifiant les besoins et les enjeux des diverses situations qui arrivent devant les juges.

Le projet a été présenté à l'Université de Fribourg lors d'un atelier participatif dans le cadre des Journées d'études de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) « 10 ans du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte : Ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire ». Tandis qu'en Valais les discussions se précisent en termes pratiques, le canton de Vaud a, tout au long de 2022, construit son propre projet pilote de consensus parental avec l'aide du SSI Suisse. Le montage, mené conjointement par l'Ordre judiciaire vaudois et la Direction générale de l'enfance et la jeunesse (DGEJ), a donné lieu à de nombreuses consultations

de professionnel-le-s du droit et du tissu associatif psychosocial. Le 1er janvier 2023, le projet a démarré dans l'Est vaudois.

En parallèle, les autres cantons romands évaluent également la faisabilité d'un modèle de Consensus parental, ce qui témoigne de l'intérêt que suscite une approche préventive pour mieux protéger les enfants concernés par un haut-conflit entre leurs parents. Une évaluation indépendante des résultats dans le canton du Valais et des échanges de pratiques intercantonaux sont prévus en 2023 et 2024.

Pour en savoir plus, contacter le SSI Suisse ou consulter [www.famille-vs.ch](http://www.famille-vs.ch) et [www.vd.ch/consensus-parental.ch](http://www.vd.ch/consensus-parental.ch)

Reportages TV : [www.ssi-suisse.org/fr/news/list](http://www.ssi-suisse.org/fr/news/list)

## Haut-conflit parental et interdisciplinarité : les réflexions se poursuivent à l'international

L'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI) organise de manière bisannuelle un colloque international qui rassemble chercheurs et chercheuses, juges, avocat-e-s et médiateurs-trices autour d'un sujet brûlant lié à la famille et la séparation. Le SSI Suisse fait partie de son Conseil d'administration. En 2022, ce colloque a eu lieu à la Haute école de travail social (HETS) de Genève sous le titre « Séparations parentales à haut niveau de conflit : Conjuguons les compétences ! » Le SSI Suisse a coorganisé avec

l'Astural, la FGeM et Scopale cette rencontre qui a rassemblé une centaine de professionnel-le-s francophones. Lors des plénières les résultats des dernières recherches du monde académique et clinique francophone – F. Darbellay de l'UNIGE, C. Lacharité de l'Université de Québec, J-P. Lebrun de Bruxelles – ont été présentés. De nombreux ateliers participatifs et tables rondes animés par des expert-e-s reconnu-e-s venus d'Europe et du Canada ont également été organisés. Les situations de haut-conflit parental posent d'importants défis aux systèmes de protection de l'enfant, c'est pour cette raison que l'on cherche à les aborder de plus en plus souvent sous un angle interdisciplinaire. Ce type

de rencontres professionnelles donnent lieu à une réflexion plus profonde sur l'origine du conflit parental sévère et permettent d'élaborer des modèles de prise en charge appropriée. Si l'association des savoirs disciplinaires des intervenant-e-s est complexe à construire, elle aboutit pourtant à une collaboration productive qui engage les parents à exercer leurs compétences pour réduire l'impact négatif d'une séparation sur leurs enfants. Site Internet : [aifi.info](http://aifi.info)



Logo de la brochure  
d'information du  
canton de Vaud sur le  
consensus parental.



Illustration d'un haut  
conflit parental

# MNA : entre droits de l'enfant et droit d'asile

## Une intervention à trois niveaux : aide individuelle aux MNA, soutien aux professionnel-le-s et plaidoyer

En 2022, la hausse des demandes d'asile de mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA) s'est poursuivie en Suisse. Fort de son expertise dans le domaine de la prise en charge des MNA, le SSI Suisse maintient ainsi un engagement central en faveur des jeunes migrant-e-s séparé-e-s de leurs parents. Dans le cadre de l'aide individuelle aux MNA, le SSI Suisse fournit diverses prestations, tant sur un plan juridique, social que professionnel. Son projet d'ateliers vidéo entre pairs visant à soutenir l'intégration des MNA et leur autonomie a également été reconduit et étendu à la Romandie.

Afin de sensibiliser et de soutenir les autorités et les professionnel-le-s dans leur prise en charge des RMNA, le SSI Suisse a, comme chaque année, organisé deux rencontres intercantionales consacrées en 2022 à la santé mentale, aux traumatismes et aux

problématiques de dépendances des jeunes migrant-e-s. Ces journées d'échanges, intégrant à la fois des expertises pointues et la présentation de projets en cours, ont mis en lumière la nécessité pour les professionnel-le-s d'entrer simplement en lien avec leurs bénéficiaires pour les soulager dans leurs difficultés. Les thèmes abordés à cette occasion seront approfondis l'an prochain.

En ce qui concerne le plaidoyer, notre organisation a poursuivi son engagement en faveur du développement de perspectives d'avenir pour les jeunes débouté-e-s de l'asile à Genève. Elle a ainsi continué ses actions dans le cadre du groupe de travail, créé sous l'égide de la Coordination asile.ge, afin de rendre visibles ces jeunes et de trouver, dans la mesure du possible, des solutions personnalisées. Un suivi individuel a permis d'identifier celles et ceux qui peuvent prétendre à une régularisation ou qui

nécessitent un soutien dans leur recherche de formation. Diverses rencontres institutionnelles et politiques ont également eu lieu sur cette thématique qui restera centrale en 2023.

Le SSI Suisse prend également part à un groupe de travail mandaté par le Conseil d'Etat genevois. L'objectif étant de définir et mettre en place une prise en charge durable et de qualité des RMNA et ex-RMNA, notamment en termes d'hébergement et d'accompagnement socioéducatif.

Enfin, nous avons intégré le groupe « Droit » de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et participé à des ateliers organisés par Protection de l'enfance Suisse afin d'échanger sur nos expertises respectives.





Apprendre à filmer en s'amusant :  
Exercice au cours d'un atelier  
d'une semaine du projet MY PERSPECTIVE

## Les principales réalisations de 2022

### Développement de standards pour enfants en situation de migration au Maroc

Le SSI Suisse soutient son Secrétariat général dans la rédaction d'un manuel pour la prise en charge d'enfants migrant-e-s au Maroc. Ce projet vise à renforcer les capacités et les ressources des professionnel-le-s et de la société civile travaillant auprès de ce public au Maroc.

Il a pour but d'offrir une réponse holistique, intégrée et coordonnée aux besoins de ces enfants notamment dans les domaines de la protection, de la santé et de l'éducation. L'objectif est de leur permettre de mieux s'intégrer dans la société dont ils et elles sont issu-e-s ou dans celle du pays de destination.

### MY PERSPECTIVE - Vidéos par et pour les MNA

En collaboration avec l'association *Peer Campaigns* et avec le soutien de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, le SSI Suisse a poursuivi en 2022 le projet participatif MY PERSPECTIVE et a organisé deux nouveaux ateliers.

Dans le cadre de ce projet, les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) sont invité-e-s à exprimer leurs attentes et leurs souhaits concernant leur avenir, notamment lors d'ateliers d'une semaine pendant lesquels ils et elles abordent des thématiques telles que le passage à la majorité, la formation professionnelle et l'in-

tégration en Suisse. En outre, ils et elles apprennent, à l'aide de nombreux exercices pratiques, à réaliser des vidéos aussi professionnelles que possible avec leur téléphone portable. Enfin, les jeunes rencontrent d'ancien-ne-s MNA et réalisent avec eux des interviews filmées. En 2022, cinq autres portraits vidéo ont ainsi été réalisés, fournissant aux jeunes réfugié-e-s en Suisse des conseils utiles et des perspectives pour leur avenir. En 2023, le projet va se développer ultérieurement en Suisse romande avec la réalisation d'un atelier par canton.

Lien vers la page du projet : <https://my-perspective.org/>

### Rencontres intercantionales

En 2022, deux rencontres intercantionales ont à nouveau été organisées sur la thématique des MNA à l'intention des professionnel-le-s de l'encadrement et de l'hébergement, de l'éducation, de la santé, de l'intégration et de la représentation juridique, ainsi que des autorités, des chercheur-e-s et des représentant-e-s de la société civile.

En ces occasions, 140 expert-e-s de 18 cantons se sont penché-e-s sur la santé mentale de ces jeunes ; leurs traumatismes et leurs conséquences ; leurs comportements addictifs et sur les défis actuels de leur prise en charge, notamment dans le système de santé suisse. En outre, plusieurs ateliers

ont été mis en place afin de fournir aux professionnel-le-s des outils pratiques pour leur travail quotidien et leur présenter des projets innovants.

Ces rencontres ont été très instructives et enrichissantes.

### Soutien individuel aux MNA

En 2022, le SSI Suisse a accordé un soutien individuel à 53 MNA et ex-MNA via une assistance juridique, un accompagnement social ou encore une aide financière leur permettant de poursuivre une formation. Cette dernière s'effectue en collaboration avec le programme [www.formations-perspectives.ch](http://www.formations-perspectives.ch)

Ce soutien a notamment été possible grâce aux fonds du projet « Life Coaching » qui touche à sa fin. Dorénavant, le suivi à long terme des jeunes sera assuré par des associations locales et des équipes spécialisées, comme l'Association des médiatrices interculturelles (AMIC) <https://amicge.ch/parrainage-marrainage>.

# 140

participant-e-s  
aux rencontres  
intercantionales  
organisées  
par le SSI Suisse

# 195

MNA et ex-MNA  
ayant reçu un soutien  
juridique, social  
ou financier de la part  
du SSI Suisse



Elodie Antony entourée de  
MNA lors d'une mission de ter-  
rain à la frontière italo-suisse

# Dans les coulisses du SSI Suisse

## Interview d'Elodie Antony

**Titulaire d'un Master interdisciplinaire en droits de l'enfant et auteure d'un mémoire portant sur la prise en charge des jeunes migrant-e-s, Élodie a tout naturellement trouvé, il y a 12 ans, sa place au sein du SSI en tant que chargée de projets au service des MNA. Par la suite, elle est devenue responsable des Services transnationaux, ce qui lui a permis de s'ouvrir à de nouveaux champs d'intervention.**

***De par votre parcours long et varié au sein du SSI, pourriez-vous nous dire qu'est-ce qui en fait sa spécificité, sa valeur ajoutée ?***

La spécificité du SSI s'articule autour de son expertise, basée sur le traitement au cas par cas de situations individuelles et familiales, qui place l'intérêt supérieur de l'enfant au centre de ses interventions. De plus, nous sommes en lien étroit avec nos partenaires à l'étranger, avec lesquels nous avons des échanges très enrichissants au sujet de nos pratiques. Cela nous permet de suivre l'évolution de la protection de l'enfant et de l'adulte au niveau international ainsi que les thématiques émergentes, que nous pouvons ensuite intégrer dans notre pratique, dans les formations données aux différent-e-s acteurs et actrices en Suisse et dans les groupes de travail nationaux. Ceci en fait sa valeur ajoutée.

***Qu'est-ce qui fait que le SSI peut avoir une certaine expertise que d'autres n'ont pas ?***

Son réseau lui donne accès à des partenaires sur place, ce qui lui donne une vision plus globale. En tant qu'ONG, le SSI bénéficie d'une flexibilité, il peut ainsi rapidement s'adapter et avoir une offre en adéquation avec les besoins du terrain, en complémentarité au travail des autorités et des autres acteurs et actrices du secteur. Les différentes branches du SSI se renforcent mutuellement, en développant ou en mettant à disposition des membres des outils utiles à leur travail.

***Quels moyens avez-vous au sein de votre équipe pour mettre en œuvre cette expertise ?***

Nos équipes sont composées de juristes, d'assistant-e-s sociaux, de médiateurs, médiatrices et de spécialistes en migration. Cette interdisciplinarité et ces compétences multiples nous permettent d'avoir un regard holistique sur les situations qui nous sont adressées et de fournir un conseil socio-juridique centré sur les besoins spécifiques des bénéficiaires. Nous utilisons également une approche basée sur la médiation.

***Pourriez-vous nous expliquer qu'est-ce que l'Approche basée médiation (ABM) et en quoi est-elle unique ?***

C'est une approche qui a été développée au sein même du réseau du SSI, pour traiter les situations conflictuelles de couples pour lesquelles il est difficile de mettre en place une médiation à proprement dite et où, souvent, il y a une rupture de lien entre les deux parents. Elle nous permet de prendre contact avec chacun des parents de manière séparée et d'avancer sur une base neutre avec un regard centré sur l'enfant et son bien-être.

***Quelle est la différence entre l'ABM et la médiation ?***

La médiation est un processus formel qui se fait sur une base volontaire. Lorsque cela n'est pas possible, l'ABM nous permet d'avoir un contact de manière séparée avec chacun des parents, sans qu'ils doivent se rencontrer ou se mettre en lien.

***Cette approche existe-t-elle ailleurs ou est-ce une spécificité du SSI Suisse ?***

C'est une spécificité du SSI née au sein du réseau. Actuellement, nous continuons à renforcer ce processus, en collaboration avec d'autres membres du SSI. Nous observons en effet que cette approche a une réelle plus-value dans les situations de conflits familiaux transnationaux et l'accompagnement des parents.

***Comment comptez-vous renforcer dans le futur l'expertise du SSI Suisse ?***

En la développant en fonction des thématiques émergentes pour continuer à agir dans l'intérêt des personnes concernées et en complémentarité au travail des autorités et des autres organisations du domaine. Par notre appartenance au réseau du SSI, nous avons une veille sur les domaines de la protection internationale et les nouveaux besoins, tels que la protection de l'adulte ou la gestation pour autrui (GPA), pour laquelle notre expertise a été sollicitée en 2022. En 2023, nous allons également renforcer notre équipe en engageant une experte en protection de l'enfant et médiatrice.

***Auriez-vous quelque chose à ajouter avant de clore cette interview ?***

Je me réjouis de continuer à mettre mes compétences au service du SSI avec l'ensemble de notre équipe pour, je l'espère, encore de nombreuses années. L'environnement du SSI est en effet extrêmement riche et stimulant. Il permet de développer des approches novatrices en matière de protection de l'enfant et de l'adulte, pour lesquelles nous nous engageons au quotidien.

# Une bénéficiaire témoigne

## Quel a été l'impact de l'intervention du SSI sur votre parcours de vie ?

### Recherche d'origine

Je m'appelle Yevgena et j'ai été adoptée il y a 28 ans au Guatemala. En 2014, âgée de 19 ans j'ai décidé d'entreprendre des démarches afin de retrouver ma famille biologique et d'en savoir plus sur mes origines. Je me suis d'abord adressée au service compétent de mon canton de résidence.

En 2015, après plusieurs tentatives vaines de retrouver mes proches, le service en question mandate le Service social international Suisse (SSI Suisse), afin de poursuivre les recherches qui porteront leurs fruits en 2017.

C'est à partir de ce moment-là que débutent les premiers contacts avec ma famille biologique par le biais de lettres et de photos jusqu'au jour J, tant attendu, où je rencontre virtuellement ma mère biologique par visioconférence dans les bureaux du SSI à Genève.

Je tiens à souligner que je me suis sentie accompagnée et soutenue dans les moments difficiles par les deux services tout au long de ses sept années. L'écoute et la disponibilité du SSI Suisse, notamment pour rédiger les lettres adressées à ma famille, ont été d'une grande aide. J'étais également informée de toutes les étapes de la procédure, ce qui me rassurait.

L'encadrement du SSI Suisse avant ma première rencontre virtuelle avec ma mère biologique a été primordial, notamment la mise en lien avec l'autorité centrale de mon pays natal qui a pu m'en dire plus sur ma culture d'origine ainsi que sur le contexte et les conditions de vie de ma famille biologique.

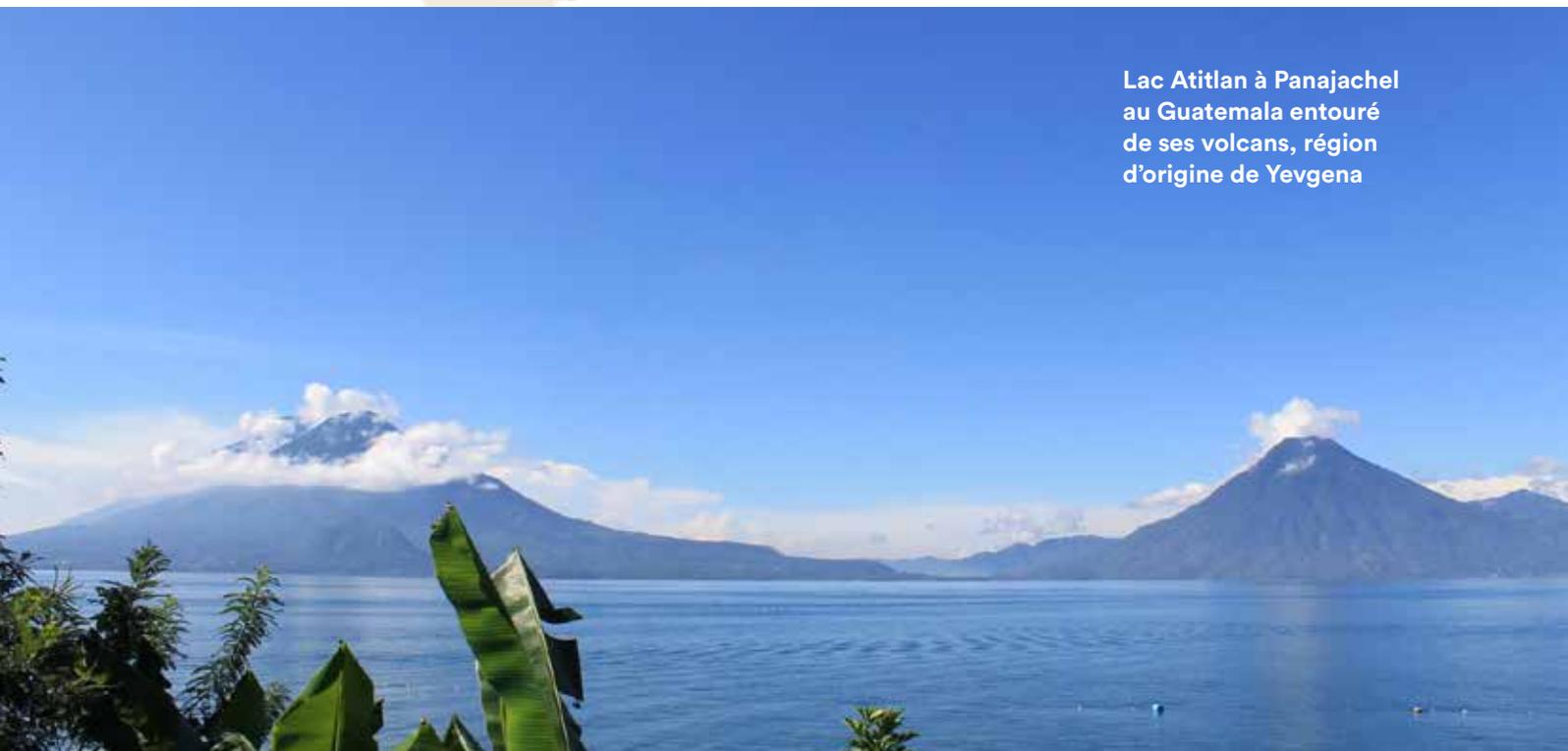
Cette rencontre a été positive, magique et forte en émotions et m'a énormément apporté. En tant que personne adoptée, cela a représenté une étape importante de ma vie pour pouvoir **me construire autour de mes origines**.

Je tiens à remercier infiniment le SSI Suisse pour son travail, grâce à eux j'ai pu faire **un énorme pas dans ma vie**.

Merci également à mes parents adoptifs d'avoir conservé tous les détails de mon adoption, sans cela rien n'aurait été possible.

**Yevgena, février 2023**

Lac Atitlan à Panajachel  
au Guatemala entouré  
de ses volcans, région  
d'origine de Yevgena



# Un réseau de partenaires mobilisé dans le monde entier

**Le SSI Suisse est le membre suisse du Service Social International, réseau présent dans 120 pays à travers le monde.**

**Le SSI Suisse s'investit dans les activités de réseau pour mener des réflexions sur des thématiques communes, dans le plaidoyer ou dans le renforcement de capacités d'autres membres.**

## **Le Service Social International (SSI) participe à l'élaboration d'un nouvel instrument juridique transnational du Conseil de l'Europe en matière de séparation et placement**

Il commente les travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement du Conseil de l'Europe. Ce comité accompagne la rédaction d'un nouvel instrument juridique qui sera présenté aux États membres.

Cet instrument aborde les procédures de séparation et de placement sous l'angle des droits de l'enfant. Il intègre l'importance de prévenir au mieux l'impact négatif d'un conflit parental sur l'enfant et d'identifier les situations familiales dites "à risque" et/ou de violence domestique, afin de les traiter selon les nouvelles normes internationales.

Pour ce faire, il précise la procédure juridique pour garantir que l'intérêt supérieur de l'enfant et sa participation soient pris en compte. Il responsabilise également les parents parties prenantes à ces procédures, en encourageant l'accompagnement à la coparentalité axé sur les besoins de leurs enfants. L'intégration de l'enfant à part entière dans la procédure et l'orientation des parents vers des mesures de soutien ont pour objectif d'éviter deux importants écueils de plus en plus liés : la détérioration de la relation parentale et la décision de mesures d'éloignement disproportionnées.

L'instrument juridique découpe la procédure en plusieurs étapes et intègre la période en amont de la saisine d'un tribunal. Cette distinction facilite la coopération multidisciplinaire et précise les possibilités de faire appel à des mesures de soutien psychosociales ou à la médiation pour favoriser les accords amiables dans le meilleur intérêt des enfants.

## **Le Service Social International travaille en réseau dans toute l'Europe**

En 2022, dans le cadre du projet européen *iCare* qui vise à développer un ensemble d'outils relatifs aux enlèvements internationaux d'enfants, en y intégrant notamment la médiation familiale internationale comme complément aux procédures judiciaires, le membre SSI italien *Defence for Children International Italia* ([www.defenceforchildren.it](http://www.defenceforchildren.it)) et *Missing Children Europe* ont rédigé conjointement un guide professionnel à l'intention des autorités centrales, des praticien-n-es du droit et des médiateurs-trices.

Pour ce faire, ils se sont basés sur la Charte relative aux processus de médiation familiale internationale, ainsi que sur un manuel d'information destinés aux parents concernés que le SSI a publié en 2014 et auquel ont participé toutes les organisations de médiateurs-trices familiaux internationaux à travers le monde.

Le SSI Suisse fait partie du réseau de *Missing Children Europe*, <https://missingchildreneurope.eu>.

Voir : [www.ifm-mfi.org](http://www.ifm-mfi.org)

Membre de



# Résultats financiers

## Bilan de l'exercice au 31 décembre 2022

ACTIF	2022 CHF	2021 CHF
<b>Actif circulant</b>		
Trésorerie	581'521	638'140
Créances résultant de prestations de services	328'179	362'057
Créances relatives au projet	52'121	15'888
Actifs de régularisation	133'455	7'382
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1'095'276</b>	<b>1'023'467</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations corporelles	27'851	25'647
Trésorerie affectée	893'209	1'102'590
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>921'060</b>	<b>1'128'237</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2'016'336</b>	<b>2'151'704</b>
<b>PASSIF</b>		
Capitaux étrangers à court terme	193'358	313'997
Capitaux étrangers à long terme	371'886	332'041
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>565'244</b>	<b>646'038</b>
<b>Fonds affectés</b>	<b>785'407</b>	<b>1'084'403</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital de dotation	20'000	20'000
Fonds de garantie	30'000	30'000
Réserves libres issues de bénéfices	145'670	145'670
Résultat cumulé contrat prestations 2021-2024	225'593	-
Part du résultat de l'exercice après répartition	244'422	225'593
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>665'685</b>	<b>421'263</b>
<b>Total du passif</b>	<b>2'016'336</b>	<b>2'151'704</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2022

	2022 CHF	2021 CHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Contributions et dons à affectation libre</b>		
Confédération (DFAE)	16'000	16'000
OFAS	440'000	334'400
Canton de Genève - DIP	331'182	331'182
Canton de Vaud	100'000	100'000
Autres contributions publiques	366'436	354'146
Aides financières OCE	74'090	107'090
Autres dons	114'677	46'341
<b>Total des contributions et dons à affectation libre</b>	<b>1'442'385</b>	<b>1'289'159</b>
<b>Dons affectés cas particulier</b>	<b>42'166</b>	<b>-</b>
<b>Dons et produits liés aux projets</b>		
Réintégration, Restart, Asdor	412'682	368'386
MNA	123'515	318'350
Dublino VD	175'608	163'239
Cochem VS	176'917	100'000
Afrique RAO et divers	-	23'000
Autres projets (Bourse, Tunisie, Safe Park)	60'000	91'506
<b>Total des dons et produits liés aux projets</b>	<b>948'722</b>	<b>1'064'481</b>
<b>Produits des prestations</b>		
Produits des prestations sociales facturées	173'230	115'713
Produits de gestion de projets	81'689	25'741
Produits de gestion de mandats	63'927	-
	<b>318'846</b>	<b>141'454</b>
<b>Autres produits</b>	<b>28'446</b>	<b>32'226</b>
<b>TOTAL DES DONS ET PRODUITS</b>	<b>2'780'565</b>	<b>2'527'320</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Charges de projets	855'588	1'082'775
Charges liées aux prestations	688'843	645'415
Personnel	437'863	337'475
Autres charges d'exploitation	423'830	382'805
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2'406'124</b>	<b>2'448'470</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>374'441</b>	<b>78'850</b>
Résultat financier	(22'586)	(15'700)
Résultat exercices antérieurs/exceptionnels	(340'324)	98'347
Variation des fonds affectés	293'996	120'494
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION</b>	<b>305'527</b>	<b>281'991</b>
Part du résultat à restituer à l'Etat	(61'105)	(56'398)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION</b>	<b>244'422</b>	<b>225'593</b>

## Compte d'exploitation agrégé au 31 décembre 2022 par projet

Projets	Réintégration	Restart	Asdor	Afrique RAO	MNA
<b>PRODUITS</b>					
Contributions publiques	6'732	98'550			13'000
Autres contributions et dons	307'400				110'515
Produit prestations sociales facturées					
Autres divers					
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>314'132</b>	<b>98'550</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>123'515</b>
<b>CHARGES</b>					
Coûts de réalisation des projets	<b>332'403</b>	<b>80'215</b>	<b>5'776</b>	<b>865</b>	<b>138'394</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(18'271)</b>	<b>18'335</b>	<b>(5'776)</b>	<b>(865)</b>	<b>(14'879)</b>
Restitution subventions		(13'246)			
Résultats exercices précédents		8'447			
Variation des fonds affectés	5'785	(5'785)		984	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(12'486)</b>	<b>7'751</b>	<b>(5'776)</b>	<b>119</b>	<b>(14'879)</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>					
<b>AU 01.01.2022</b>	<b>490'599</b>	<b>12'333</b>	<b>12'574</b>	<b>18'329</b>	<b>54'866</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>					
<b>AU 31.12.2022</b>	<b>478'113</b>	<b>20'084</b>	<b>6'798</b>	<b>18'448</b>	<b>39'987</b>

Projets	Cochem Valais	Dublino Vaud	Safe Park Liban
<b>PRODUITS</b>			
Contributions publiques	176'417	175'608	
Autres contributions et dons	500		60'000
Produit prestations sociales facturées			
Autres divers			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>176'917</b>	<b>175'608</b>	<b>60'000</b>
<b>CHARGES</b>			
Coûts de réalisation des projets	<b>106'917</b>	<b>175'608</b>	<b>15'410</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>70'000</b>	<b>-</b>	<b>44'590</b>
Restitution subventions			
Résultats exercices précédents			(8'000)
Variation des fonds affectés			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>70'000</b>	<b>-</b>	<b>36'590</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>			
<b>AU 01.01.2022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68'143</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>			
<b>AU 31.12.2022</b>	<b>70'000</b>	<b>-</b>	<b>104'733</b>

# L'équipe du SSI Suisse

Le SSI Suisse dispose d'une équipe interdisciplinaire composée de personnes avec un haut niveau d'expertise et d'engagement humain. Elle travaille en étroite collaboration tout en étant répartie sur deux lieux géographiquement différents (Zurich et Genève). Elle réunit des compétences de travail social, de droit, de développement, de migration et de médiation.

## Direction

Cilgia Caratsch  
Directrice

## Soutien aux personnes migrantes

Jean-Louis Berardi  
Avocat

## Service civil

Drilon Gashi  
Juriste

## Services transnationaux

Elodie Antony  
Responsable opérationnelle

Isabella Celli  
Spécialiste en migration

## Temporaire

Samia Shaudhry  
Assistante administrative

## Nadine Biefer

Juriste (ZH)

Michèle Demierre  
Chargée de programme  
Réintégration dans le pays d'origine

## Bénévolat

Rolf Widmer  
Soutien recherche de fonds

## Alicia Haldemann

Chargée de projet et intervenante sociale

Valerio Prato  
Spécialiste de la migration

## Stagiaires

Eleonora Bertossa  
Madeleine Combe  
Alaina Lamaa  
Nelly Müller

## Fanny Kunz Pronini

Juriste

## Communication et recherche de fonds

Rebecca Farner  
Chargée de communication

## Alaina Lamaa

Collaboratrice protection en droit de l'enfant

Gabriela Desseigne  
Soutien recherche de fonds et traduction

## Isabelle Lammerant

Consultante en adoption internationale

## Administration

### Ressources humaines

Carole Baumgart-Aubert  
Responsable ressources humaines et administration

## Anna Lanz

Assistante sociale – Responsable équipe et casework (ZH)

## Shaheeda Dollie

Secrétaire et réceptionniste

## Albert Mukwiye

Intervenant social

## Dicky Ndoye

Assistante sociale

## Nirandon Kowautai

Assistant administratif et IT

## Martina Peter

Chargée de projet (ZH)

## Pierre-Alain Kummer

Comptable et chargé d'informatique

## Katarina Socha

Juriste (ZH)

## Claudia Tobler

Assistante sociale (ZH)

## Conseil de Fondation

Fredéric Wittwer\*

Président

Ancien Secrétaire général chargé des affaires intercantionales et transfrontalières - Genève

Ancien Secrétaire général du DIP-Genève

## François Binder\*

Ancien cadre de la Direction du développement et de la coopération (DDC)

## Marie-Gabrielle Cajoly

Consultante en communication, RSE et philanthropie

## Vasco Dumartheray

Ancien directeur du Centre genevois de consultation pour victimes d'infractions  
Ancien directeur du service asile et départ, Office cantonal de la population et des migrations - Genève

## Valérie De Graffenried

Journaliste « Le Temps »

## Maria Anna Hutter\*

Ancien sautier et secrétaire générale du Grand Conseil de la République et canton de Genève

## Muriel Langenberger Graf

Political entrepreneur, Swiss Society Lab, Thinktank pour les questions sociétales en Suisse - Zurich

## Lisa Mazzone

Conseillère aux Etats, Canton de Genève

## Paul Peter\*

Ancien cadre de la Direction du développement et de la coopération (DDC)

## Stefan Rissi

Directeur de JTI Foundation

## Jean Noël Wetterwald

Ancien professionnel auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population)

## Catherine Passaplan

Secrétaire (hors conseil)

\* Sans précision : rattaché-e-s au bureau de Genève

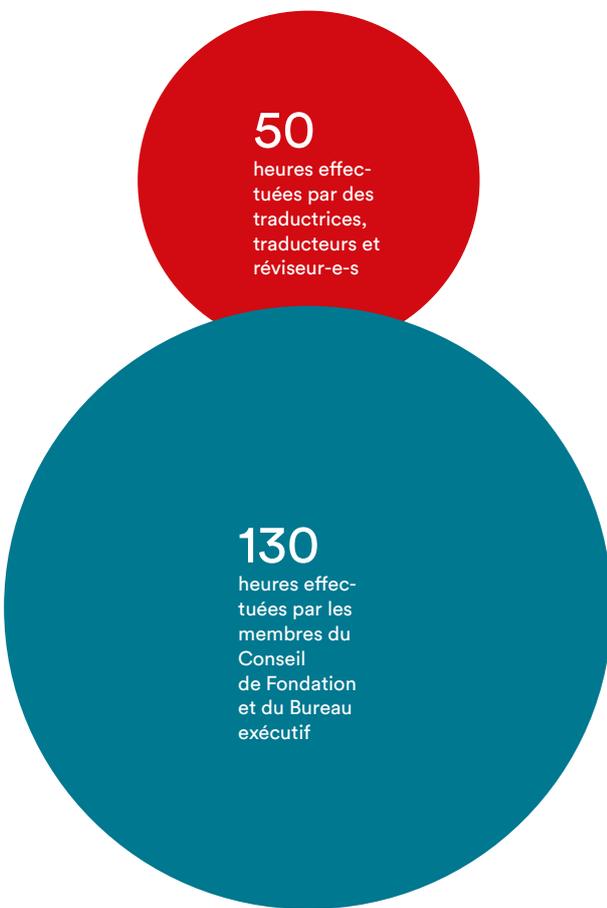
\* Membres du Bureau exécutif

## Travail des bénévoles

Le SSI Suisse a eu recours au travail de bénévoles pour diverses activités : 180 heures ont été effectuées bénévolement en 2022. Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement au sein du SSI Suisse.

### Bénévoles traduction

Rodica Manoil  
Susan Mutti  
Adelino Pereira  
Walter Rosselli



Le SSI Suisse est certifié ZEW O. Le label de qualité ZEW O atteste de l'utilisation ciblée, efficace et rentable des dons recueillis.

## Soutiens financiers

### Cantons

Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Uri, Valais, Vaud, Zoug, Zurich

### Communes

Aarau (AG), Azmoos (SG), Birr (AG), Carrouge (GE), Comano (TI), Ecublens (VD) Hünenberg (ZG), Kilchberg (ZH), Soleure (SO), Zollikofen (BE)

## Principaux donateurs et bailleurs de fonds

Avec le soutien de :

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral des assurances sociales OFAS



... SUBVENTIONNÉ ... PAR LA VILLE DE GENÈVE 



STIFTUNG MERCATOR SCHWEIZ

THE JTI FOUNDATION





Amadou\*, bénéficiaire du programme «Réintégration dans le pays d'origine» dans son épicerie en Guinée

**Service social  
international**  
Suisse

Siège  
9, rue du Valais  
Case Postale 1469  
1211 Genève 1  
Tél. +41 22 731 67 00  
Fax: +41 22 731 67 65  
info@ssi-suisse.org

Bureau Suisse  
alémanique  
Hofwiesenstrasse 3  
8057 Zurich  
Tél. +41 44 366 44 77  
info@ssi-schweiz.org

[www.ssi-suisse.org](http://www.ssi-suisse.org)

CCP 12-5490-5

## Impressum

Coordination  
**Isabella Celli**

Design et graphisme  
**Nirandon Kowautai**

Relecture et editing  
**Isabella Celli**  
**Gabriela Desseigne**  
**Géraldine Robert**

Traduction  
**Isabella Celli**  
**Erika Grandi**

Photographies  
**SSI Suisse**  
**Yevgena**  
**Istock Photos**

Carte du monde  
**mapchart.net**

Impression  
**Stämpfli Communication**